

Conditions Générales d'Utilisation de l'application ROOLE PREMIUM

Version du 15/10/2022

Préambule :

L'application mobile ROOLE PREMIUM fait partie des services proposés par la société IDENTICAR (nom commercial ROOLE), pour permettre aux utilisateurs d'améliorer leur conduite aux fins notamment d'économiser du carburant et d'adopter une conduite plus sûre. L'utilisation de cette application est expressément soumise à l'acceptation préalable des présentes Conditions Générales d'Utilisation par les Utilisateurs.

TOUTE UTILISATION EFFECTUEE A QUEL QUE TITRE QUE CE SOIT DE L'APPLICATION IMPLIQUE OBLIGATOIREMENT L'ACCEPTATION SANS RESERVE, PAR L'UTILISATEUR, DES PRESENTES CONDITIONS GÉNÉRALES D'UTILISATION.

ARTICLE 1. DEFINITIONS

APPLICATION » ou « **ROOLE PREMIUM** » : désigne la présente application de l'Éditeur accessible via un appareil mobile compatible, téléchargeable gratuitement sur Android et iOS. L'APPLICATION regroupe l'ensemble des pages web, bases de données, contenus et fonctionnalités proposées aux UTILISATEURS, selon les autorisations données par l'UTILISATEUR dans les paramètres.

« **BALISE RX** » (ou « **BALISE** ») : balise émettant un signal Bluetooth, à dissimuler par l'UTILISATEUR dans le VÉHICULE.

« **CONDITIONS GÉNÉRALES D'UTILISATION** » (OU « **CGU** ») : désigne les présentes conditions contractuelles destinées à encadrer l'utilisation des Services de l'APPLICATION par l'UTILISATEUR.

« **CONTRAT** » : contrat ROOLE souscrit par l'UTILISATEUR, permettant de bénéficier des services et garanties d'assurances spécifiées aux Dispositions Spéciales du CONTRAT, selon les modalités décrites aux Conditions Générales des contrats ROOLE.

« **DISTRIBUTEUR** » : concessionnaire ou constructeur automobile auprès duquel l'UTILISATEUR à acquis son VÉHICULE et/ou souscrit son CONTRAT.

« **DONNEES** » : désigne les Données Géographiques et les Données Traitées.

« **DONNEES GEOGRAPHIQUES** » : désigne les données, non reliées à un identifiant, transmises depuis le téléphone mobile de l'Utilisateur au serveur de l'Éditeur à savoir la position du véhicule (latitude, longitude, vitesse).

« **DONNEES TRAITEES** » : désigne les données calculées par ROOLE PREMIUM à l'aide des données géographiques et d'un identifiant, telles que la consommation d'énergie et l'efficacité énergétique.

« **ÉDITEUR** » : désigne l'éditeur de ROOLE PREMIUM, **IDENTICAR**, SAS au capital de 4 736 020 €, sous la marque commerciale ROOLE, immatriculée au RCS de Nanterre sous le numéro B507 621 043, ID TVA FR 01 507 621 043. Siège social 7 place René Clair 92100 Boulogne-Billancourt, inscrite à l'ORIAS, sous le numéro 09052611. IDENTICAR SAS édite et délivre le service final à l'UTILISATEUR.

« **IDENTIFIANTS DE CONNEXION** » : désigne l'adresse e-mail et le code d'accès de l'Utilisateur nécessaires pour accéder aux SERVICES de l'APPLICATION.

« **PARTIES** » : au pluriel, désigne ensemble l'ÉDITEUR et l'UTILISATEUR. Au singulier, désigne une seule des deux PARTIES.

« **ROOLE PROTECT** » : désigne une autre application mise à disposition des forces de l'ordre (Police Nationale ou Gendarmerie), qui détecte le signal Bluetooth des BALISES RX des véhicules déclarés volés par les UTILISATEURS de ROOLE PREMIUM.

« **SERVICES** » : désigne l'ensemble des services proposés par L'ÉDITEUR aux UTILISATEURS par l'intermédiaire de l'APPLICATION à savoir :

- Un service de paramétrage de l'application,
- Un service d'écoconduite (analyse de conduite apportant à l'UTILISATEUR des indications de consommation permettant de faire des économies de carburant, d'accéder au détail de ses trajets pour lui permettre d'identifier les trajets sur lesquels il peut améliorer sa conduite, ...) adapté aux véhicules thermiques et électriques,
- Un service de balise et sécurité du véhicule,
- Un service de carnet d'entretien,
- Un service de boîte à gants numérique,
- Un service de notifications,
- Un service de gestion de contrat (résiliation, renouvellement, consultation des garanties acquises),
- Un service d'affichage de bons plans.

« **UTILISATEUR** » : les SERVICES peuvent être fournis par l'ÉDITEUR uniquement aux personnes majeures (ou disposant d'une autorisation parentale), ayant souscrit un contrat ROOLE auprès de l'ÉDITEUR et utilisant un appareil mobile compatible, utilisant les SERVICES de l'APPLICATION après acceptation des CGU. L'Utilisateur est un consommateur c'est-à-dire une personne physique qui agit à des fins qui n'entrent pas dans le cadre de son activité commerciale, industrielle, artisanale, libérale ou agricole. Après s'être inscrit selon les modalités visées au sein des présentes CGU, l'UTILISATEUR peut accéder aux SERVICES à partir de ses IDENTIFIANTS DE CONNEXION.

« **VÉHICULE** » : le véhicule associé au contrat et le cas échéant dans lequel la BALISE RX est dissimulée.

ARTICLE 2. OBJET

Les présentes Conditions Générales d'Utilisation, conclues entre l'ÉDITEUR d'une part et l'UTILISATEUR d'autre part, ont pour objet de définir les dispositions contractuelles relatives aux droits et obligations respectifs des PARTIES dans le cadre de l'utilisation de l'APPLICATION à titre personnel et de l'ensemble des SERVICES qui y sont proposés.

ARTICLE 3. ACCEPTATION DES CONDITIONS GÉNÉRALES D'UTILISATION

Les CONDITIONS GÉNÉRALES D'UTILISATION prendront effet à la date de leur première mise en ligne dans ROOLE PREMIUM.

Les Conditions Générales d'Utilisation sont opposables à tout UTILISATEUR dès la date du téléchargement de l'APPLICATION et ce pendant toute la durée de son utilisation.

L'utilisation des fonctionnalités de l'APPLICATION implique l'acceptation des présentes CONDITIONS GÉNÉRALES D'UTILISATION. Ainsi, l'UTILISATEUR s'engage à lire attentivement les présentes CGU lors de l'accès à l'APPLICATION et est invité à les relire lors de chaque utilisation de l'APPLICATION.

ARTICLE 4. SPÉCIFICATIONS TECHNIQUES

Pour accéder aux SERVICES proposés, l'UTILISATEUR doit pouvoir télécharger l'APPLICATION à partir d'Apple Store ou de Google Play Store.

En utilisant l'APPLICATION, l'UTILISATEUR reconnaît disposer des moyens et compétences nécessaires à l'utilisation de l'APPLICATION.

Ledit UTILISATEUR est seul responsable du bon fonctionnement de son équipement informatique ainsi que de son accès à Internet. L'accès à L'APPLICATION ne comprend ni les communications (datas) permettant l'accès aux SERVICES (GPRS, Edge, 3G / 4G / 5G, Wifi) ni l'ensemble des coûts afférents à l'accès aux SERVICES de L'APPLICATION tels que les frais matériels relatifs à l'acquisition de l'appareil mobile, qui restent à la charge financière de l'UTILISATEUR notamment selon les tarifs prévus par son contrat d'abonnement avec son opérateur de télécommunications pour son appareil mobile.

ARTICLE 5. CARACTERISTIQUES DE L'APPLICATION MOBILE ROOLE PREMIUM

5.1. – Présentation et fonctionnement de l'Application Mobile ROOLE PREMIUM

Fonctionnalité écoconduite

L'APPLICATION permet de fournir une analyse et un suivi des performances de conduite de chaque UTILISATEUR afin de l'aider dans l'adoption d'une conduite plus prudente et plus économe en énergie.

Attention : pour assurer l'enregistrement des trajets réalisés, l'UTILISATEUR doit associer sa BALISE RX au véhicule renseigné dans l'application et la positionner dans le véhicule en question. Cette balise lui aura été transmise par voie postale à l'adresse figurant au contrat ROOLE souscrit en concession. Sans cette balise, les trajets ne seront pas enregistrés et les analyses ne pourront être effectuées.

[Plus de détail](#)

L'algorithme au cœur de ROOLE PREMIUM détermine au fur et à mesure de l'avancée du véhicule des points d'arrêt correspondant à des ralentissements importants du véhicule. Entre ces points d'arrêt, le conducteur/UTILISATEUR est libre de déterminer sa vitesse. Grâce à un modèle mathématique du véhicule, l'algorithme calcule alors la trajectoire de vitesse optimale d'un point de vue énergétique correspondant à la distance parcourue et à la vitesse moyenne mesurée. La comparaison de cette trajectoire optimale et de l'énergie correspondante avec les mesures effectuées par l'appareil mobile compatible permet d'évaluer la qualité de la conduite. Ce principe est à la base des indicateurs restitués par l'APPLICATION.

L'APPLICATION enregistre les trajets réalisés et les évaluations obtenues, pour permettre à l'utilisateur d'analyser plus finement son comportement, de comprendre ses axes d'amélioration et de suivre ses progrès.

En outre, ROOLE PREMIUM enregistrera des données de performance énergétique reliées à un identifiant Utilisateur et des données brutes (coordonnées GPS + vitesse véhicule) non identifiées ;

données enregistrées sur un serveur de l'ÉDITEUR et post traitées à des fins statistiques globales de l'ensemble de la communauté des UTILISATEURS.

Fonctionnalité balise & sécurité

La BALISE RX émet un signal Bluetooth qui peut être capté par les téléphones équipés de L'APPLICATION (et ROOLE PROTECT pour les forces de l'ordre). Ce signal est parfaitement anonyme et sa réception est totalement transparente pour un UTILISATEUR autre que le propriétaire du véhicule.

En cas de vol de son véhicule, l'UTILISATEUR doit prévenir les autorités compétentes du vol et en informer les services de ROOLE. Ces derniers marqueront la balise d'un statut spécifique au vol du véhicule. Si un UTILISATEUR équipé d'un téléphone avec L'APPLICATION ou les forces de l'ordre équipées d'un téléphone avec l'application ROOLE PROTECT passent à proximité du véhicule volé et captent le signal de la balise, l'identifiant de la BALISE RX, la position GPS ainsi que la date et l'heure auxquelles le signal a été capté sont relayés par les serveurs de ROOLE et les forces de l'ordre sont prévenues sur l'application par l'ÉDITEUR.

Fonctionnalité carnet d'entretien

L'APPLICATION permet à l'UTILISATEUR de renseigner les dates des entretiens effectués et d'indiquer les dates de ceux à venir.

Attention : pour assurer le rappel de ces entretiens, l'UTILISATEUR doit renseigner le kilométrage de son véhicule, la date du dernier entretien réalisé ainsi que celle du prochain prévu et s'assurer régulièrement que ces données sont à jour. Les entretiens ne constituent en aucun cas un conseil apporté par l'ÉDITEUR et l'engageant dans les opérations réalisées ou non réalisées par l'UTILISATEUR. L'UTILISATEUR reste seul responsable de l'entretien de son VÉHICULE, que les rappels de l'APPLICATION soient suivis ou non.

[Plus de détail](#)

Les données contenues dans l'APPLICATION sont déclarées par l'UTILISATEUR en vue de générer les rappels du carnet d'entretien.

Fonctionnalité boîte à gants numérique

L'APPLICATION contient un espace de stockage de documents libellé « boîte à gants » dont l'objectif est de permettre à l'UTILISATEUR de télécharger (« upload ») une version numérique des principaux documents relatifs à son VÉHICULE.

Attention : la législation actuelle ne reconnaît pas de valeur juridique à une copie numérique de ces documents, la fonctionnalité a pour seul but de permettre à l'UTILISATEUR d'en avoir une copie pour une utilisation autre que la présentation aux Forces de l'Ordre ou à un quelconque contrôle nécessitant d'en présenter la version originale. L'UTILISATEUR est par ailleurs seul responsable des documents chargés dans l'APPLICATION ; l'ÉDITEUR spécifie que l'APPLICATION est prévue pour charger uniquement les documents suivants :

- Copie de la carte grise du VÉHICULE,

- Copie de la carte verte de l'UTILISATEUR (attestation d'assurance de premier rang),
- Copies des factures d'entretien du VÉHICULE,
- Copie du permis de conduire.

[Plus de détail](#)

Les données contenues dans la boîte à gants de l'APPLICATION sont stockées sur nos serveurs (et non sur votre terminal) de façon sécurisée et chiffrée. L'ÉDITEUR décline toute responsabilité relative à la sécurité des données si des documents autres que ceux listés ci-dessus étaient chargés par l'UTILISATEUR via la boîte à gants, notamment les documents portant des données qualifiées de sensibles au regard de la CNIL (Procès-Verbal, avis d'infraction, ...)

Fonctionnalité gestion du contrat

L'APPLICATION permet de consulter les informations du contrat de l'UTILISATEUR (numéro et date d'échéance du contrat), d'accéder à la liste des garanties acquises au titre de ce contrat (sous réserve de paiement des cotisations dues) et de résilier ou renouveler (selon le type de reconduction du contrat) le contrat à l'approche de sa date d'échéance.

Attention : l'ÉDITEUR n'est en aucun cas responsable des actions (notamment résiliation du contrat) réalisées par l'UTILISATEUR dans l'APPLICATION.

[Plus de détail](#)

Les données permettant la gestion du contrat sont issues des informations concernant l'UTILISATEUR collectées lors de sa souscription au contrat ROOLE et lors des échanges avec nos équipes. En cas de donnée erronée, l'UTILISATEUR est invité à en informer dans les meilleurs délais l'ÉDITEUR afin que les SERVICES puissent être fournis.

Fonctionnalité bons plans

L'APPLICATION permet à l'UTILISATEUR de consulter des bons plans négociés par l'ÉDITEUR auprès de partenaires ainsi qu'aux bons plans de son DISTRIBUTEUR.

Attention : les bons plans sont soumis aux conditions d'éligibilité et de durée disponibles auprès du partenaire ou du DISTRIBUTEUR qui les fournissent. L'ÉDITEUR n'est pas responsable de ces conditions et n'intervient pas en qualité d'intermédiaire. L'accès aux bons plans se fait sur seule décision de l'UTILISATEUR.

Fonctionnalité notifications

Envoi de notifications relatives au service écoconduite (trajet en cours, trajet terminé, trajet annulé, score hebdomadaire d'écoconduite obtenu sur l'application, ...), au service carnet d'entretien (rappel des entretiens planifiés par l'UTILISATEUR) ainsi qu'au service balise et sécurité (notamment appairage de la balise).

5.2. – Accès à l'Application Mobile ROOLE PREMIUM

Deux modes de téléchargement de L'APPLICATION sont possibles :

Téléchargement sur ordinateur (PC/MAC) : l'UTILISATEUR peut télécharger ROOLE PREMIUM depuis son ordinateur via une plateforme de téléchargement ; ladite application sera téléchargée automatiquement sur l'appareil mobile compatible renseigné.

Téléchargement depuis un téléphone mobile : l'UTILISATEUR peut également télécharger ROOLE PREMIUM sur son appareil mobile compatible directement depuis son terminal grâce à une plateforme de téléchargement.

Le téléchargement de l'APPLICATION est gratuit.

Aux fins d'utilisation de l'APPLICATION, l'UTILISATEUR doit être majeur (ou disposer d'une autorisation parentale).

L'APPLICATION est réservée à l'usage exclusivement personnel de l'UTILISATEUR. Ainsi, l'UTILISATEUR s'interdit d'utiliser l'APPLICATION à toutes autres fins, notamment professionnelles, commerciales ou de gestion de flotte de véhicules.

Sous réserve du fait des tiers, L'APPLICATION est disponible sur le réseau internet à tout UTILISATEUR disposant d'un accès/connexion à Internet, mais ne peut être utilisée et fonctionnelle que pour un UTILISATEUR détenteur d'un contrat ROOLE en cours de validité et possédant une BALISE RX.

Les SERVICES proposés sur l'APPLICATION sont ainsi offerts aux UTILISATEURS détenteurs d'un contrat ROOLE.

5.3. – Création du compte d'UTILISATEUR

Pour accéder aux SERVICES DE ROOLE PREMIUM, l'UTILISATEUR doit :

- fournir son numéro de téléphone portable personnel,
- renseigner le code reçu par SMS sur ledit téléphone.

[Plus de détail](#)

Les informations renseignées dans le profil de l'UTILISATEUR doivent être exactes, pertinentes et à jour. La responsabilité de l'ÉDITEUR ne peut être engagée en raison de l'inexactitude, l'inadaptation ou de l'absence de mise à jour des informations renseignées par l'UTILISATEUR. Les modifications apportées par l'UTILISATEUR à son profil, via sollicitation des équipes ROOLE (au 01 46 90 37 00 ou par mail à relation.client@roole.fr), seront prises en compte dans les meilleurs délais.

Remarque : tant que les CGU ne seront pas acceptées, l'UTILISATEUR ne pourra pas utiliser l'APPLICATION et bénéficier des SERVICES.

5.4. – Gestion des IDENTIFIANTS DE CONNEXION

L'Utilisateur sera seul responsable de l'utilisation de ses IDENTIFIANTS DE CONNEXION et des actions faites par leur intermédiaire.

Dans le cas où un UTILISATEUR divulguerait ou utiliserait ses IDENTIFIANTS DE CONNEXION de façon contraire à leur destination, l'ÉDITEUR pourra alors résilier l'accès à l'APPLICATION sans préavis ni indemnité.

En aucun cas, l'ÉDITEUR ne saurait être tenu responsable en cas d'usurpation de l'identité d'un UTILISATEUR. Tout accès et action effectués à partir des IDENTIFIANTS DE CONNEXION d'un UTILISATEUR seront présumés être effectués par cet UTILISATEUR, dans la mesure où l'ÉDITEUR n'a pas pour obligation et ne dispose pas des moyens techniques lui permettant de s'assurer de l'identité des personnes ayant accès à l'APPLICATION à partir des IDENTIFIANTS DE CONNEXION.

Toute perte, détournement, ou utilisation non autorisée des IDENTIFIANTS DE CONNEXION d'un UTILISATEUR et leurs conséquences relèvent de la seule responsabilité de l'UTILISATEUR, ce dernier étant tenu d'en avvertir l'ÉDITEUR, sans délai, par message électronique adressé à l'adresse suivante relation.client@roole.fr.

ARTICLE 6. OBLIGATIONS DE L'ÉDITEUR

L'ÉDITEUR met en œuvre toute la compétence et le soin nécessaires à la fourniture et au bon fonctionnement de l'APPLICATION, mais ne saurait être tenu à aucune obligation d'y parvenir.

L'obligation générale de l'ÉDITEUR est une obligation de moyens. Il ne pèse sur l'ÉDITEUR aucune obligation de résultat ou de moyens renforcée d'aucune sorte.

L'ÉDITEUR s'engage à mettre tous les moyens en œuvre pour assurer une continuité d'accès et d'utilisation de l'APPLICATION 7 jours sur 7 et 24 heures sur 24.

L'ÉDITEUR attire toutefois l'attention des UTILISATEURS sur le fait que les protocoles actuels de communication via Internet ne permettent pas d'assurer de manière certaine et continue la transmission des échanges électroniques.

L'ÉDITEUR se réserve le droit, sans préavis, de suspendre définitivement ou temporairement l'utilisation de tout ou partie de l'APPLICATION, afin notamment de la mettre à jour, de la modifier, d'en assurer la maintenance et, de manière générale, pour toute autre cause technique ou organisationnelle notamment.

En tout état de cause, la suspension ou la cessation d'accès à l'APPLICATION et aux SERVICES ne donne pas lieu à une indemnisation ou contrepartie de quelque nature que ce soit.

ARTICLE 7. OBLIGATIONS DE L'UTILISATEUR

L'Utilisateur s'engage à utiliser ROOLE PREMIUM, et suivre ses instructions, dans le respect des règles en vigueur au moment de l'utilisation et notamment du Code de la route et en tout état de cause dans des situations n'impliquant aucun danger pour lui-même ou les tiers. Il est expressément recommandé par l'ÉDITEUR de n'effectuer aucune saisie ou action dans l'APPLICATION lorsque le véhicule est en marche et roulant. L'ÉDITEUR ne peut voir sa responsabilité engagée en cas d'accident, notamment, au sens de la loi du 31 juillet 1985 à quelque titre que ce soit. L'UTILISATEUR est entièrement responsable de l'utilisation de l'APPLICATION.

Dans le cadre de l'utilisation de l'APPLICATION et des SERVICES, chaque UTILISATEUR s'engage à ne pas porter atteinte à l'ordre public, à se conformer aux lois et règlements en vigueur et à respecter les droits des tiers et les dispositions des présentes CGU.

En particulier, chaque UTILISATEUR a pour obligation de :

- Se comporter de façon loyale à l'égard de l'ÉDITEUR ;
- Être honnête et sincère dans les informations fournies à l'ÉDITEUR ;
- Utiliser les SERVICES et l'APPLICATION conformément à son objet tel que décrit dans les présentes CGU ;
- Ne pas détourner la finalité des SERVICES et de l'APPLICATION pour commettre des crimes, délits ou contraventions réprimés par le Code pénal ou par toute autre loi ;
- Respecter la vie privée des tiers et la confidentialité des échanges ;
- Respecter les droits de propriété intellectuelle de l'ÉDITEUR ;
- Ne pas chercher à porter atteinte au sens des articles 323-1 et suivants du Code pénal aux systèmes de traitements automatisés de données mis en œuvre sur l'APPLICATION, notamment par l'intermédiaire de pratiques telles que le scrapping ;
- Ne pas modifier les informations mises en ligne par l'ÉDITEUR ;
- Ne pas utiliser les SERVICES et l'APPLICATION pour envoyer massivement des messages non sollicités (publicitaires ou autres) ;
- Ne pas diffuser des données ayant pour effet de diminuer, de désorganiser, de ralentir ou d'interrompre le fonctionnement normal des SERVICES et de l'APPLICATION.

L'UTILISATEUR utilise les SERVICES sous sa responsabilité entière et exclusive.

ARTICLE 8. GEOLOCALISATION

La géolocalisation est nécessaire aux fonctionnalités Écoconduite et Balise & sécurité de l'APPLICATION.

La géolocalisation est effectuée via la technologie GPS/A-GPS pour capter les signaux des antennes satellites GPS. L'appareil mobile de l'UTILISATEUR calcule alors lui-même sa position.

L'UTILISATEUR peut à tout moment désactiver la géolocalisation depuis les paramètres de son téléphone mobile. En désactivant la géolocalisation, l'UTILISATEUR ne pourra plus accéder aux fonctionnalités Écoconduite (seul l'historique des trajets sera conservé) et Balise & sécurité de l'application.

ARTICLE 9. NOTIFICATIONS

En activant la fonctionnalité « notifications » l'UTILISATEUR pourra recevoir des offres commerciales et informations de ROOLE en lien avec son profil, ou ses trajets s'il a également accepté la géolocalisation. Cette fonctionnalité peut à tout moment et sans frais être activée ou désactivée par l'UTILISATEUR.

ARTICLE 10. TRAITEMENT DES DONNEES PERSONNELLES

L'UTILISATEUR a la possibilité de s'inscrire gratuitement sur la liste d'opposition au démarchage téléphonique BLOCTEL <https://www.bloctel.gouv.fr/>.

Conformément à la loi n° 2020-901 du 24 juillet 2020 visant à encadrer le démarchage téléphonique et à lutter contre les appels frauduleux, tout professionnel se réserve le droit de démarcher un consommateur inscrit sur la liste d'opposition au démarchage téléphonique lorsqu'il s'agit de sollicitations intervenant dans le cadre de l'exécution d'un contrat en cours et ayant un rapport avec l'objet dudit contrat, y compris lorsqu'il s'agit de proposer au consommateur des produits ou services afférents ou complémentaires à l'objet du contrat en cours ou de nature à améliorer ses performances ou sa qualité.

L'inscription et l'utilisation des SERVICES requièrent la collecte et le traitement par l'ÉDITEUR de données à caractère personnel (ou « Données Personnelles ») de l'UTILISATEUR.

Les informations relatives aux traitements de Données Personnelles effectués sur/via l'APPLICATION ainsi que les modalités d'exercices des droits peuvent être consultées dans la Politique de Confidentialité, accessible au sein de l'onglet dédié de l'APPLICATION.

ARTICLE 11. DUREE – RESILIATION

Les services de ROOLE PREMIUM sont proposés aux UTILISATEURS pour une durée indéterminée, durant toute la période de validité du contrat ROOLE.

Toutefois, l'ÉDITEUR peut mettre un terme à la mise à disposition de l'APPLICATION à tout moment conformément à l'article 6 des CONDITIONS GÉNÉRALES D'UTILISATION.

L'UTILISATEUR peut à tout moment renoncer à utiliser les services de l'APPLICATION.

ARTICLE 12. PROPRIETE INTELLECTUELLE

L'ÉDITEUR est titulaire de tous les droits de propriété intellectuelle sur l'APPLICATION, ses composantes et les contenus (notamment chartes graphiques, marques, logos, slogans, graphismes, photographies, animations, vidéos, enregistrements audio, solutions logicielles et textes). ROOLE PREMIUM est la propriété exclusive de la société IDENTICAR et de ses-ayants droits éventuels.

L'acceptation des présentes CGU vaut reconnaissance par les UTILISATEURS des droits de propriété intellectuelle de l'ÉDITEUR et engagement à les respecter.

Il est expressément interdit à l'UTILISATEUR, sans l'accord préalable et écrit d'IDENTICAR, de copier, modifier, améliorer, éditer, traduire, décompiler, créer une œuvre dérivée, inverser la conception ou l'assemblage ou de tout autre manière tenter de trouver le code source, vendre, attribuer, sous licencier ou transférer de quelque manière que ce soit tout ou partie de l'APPLICATION. L'ÉDITEUR interdit expressément :

- L'extraction, par transfert permanent ou temporaire de la totalité ou d'une partie qualitativement ou quantitativement substantielle des contenus de sa base de données sur un autre support, par tout moyen et sous quelque forme que ce soit ;
- La réutilisation, par la mise à la disposition du public de la totalité ou d'une partie qualitativement ou quantitativement substantielle des contenus de la base, quelle qu'en soit la forme ;
- La reproduction, l'extraction ou la réutilisation, par tout moyen, y compris les méthodes assimilables au scrapping des contenus (photographies, description etc...) publiés par l'ÉDITEUR.

Toute reproduction, représentation, exploitation de quelque nature que ce soit et à quelque fin que ce soit, de tout ou partie de l'APPLICATION, des SERVICES, et notamment de sa structure et/ou de son contenu, sans l'autorisation préalable et écrite de l'ÉDITEUR, constitue un acte de contrefaçon sanctionné par les dispositions du Code de la propriété intellectuelle.

L'ÉDITEUR accorde une licence personnelle, non-exclusive et non cessible aux UTILISATEURS les autorisant à utiliser l'APPLICATION et les informations qu'elle contient conformément aux présentes CGU.

Toute autre exploitation de l'APPLICATION et de ses contenus est exclue du domaine de la présente licence et ne pourra être effectuée sans l'autorisation préalable expresse de l'ÉDITEUR.

ARTICLE 13. RESPONSABILITÉ

L'UTILISATEUR est seul responsable de son utilisation des SERVICES et de l'APPLICATION.

En particulier, l'UTILISATEUR est seul responsable des dommages résultant en tout ou en partie :

- D'une mauvaise utilisation des SERVICES, y compris par négligence ;
- D'une intrusion ou d'une utilisation frauduleuse par un tiers à partir de ses équipements ;
- Des équipements utilisés pour accéder aux SERVICES ;
- Des décisions de toute nature qui pourraient être prises par l'UTILISATEUR sur la base des informations accessibles par les services de l'APPLICATION.

L'UTILISATEUR est responsable de l'utilisation qu'il fait des informations mises à sa disposition par l'ÉDITEUR dans le cadre de l'APPLICATION, et doit par conséquent veiller à être en possession de tous les éléments nécessaires à la prise d'une décision conforme à ses intérêts.

L'ÉDITEUR décline toute responsabilité :

- En cas d'impossibilité d'accéder temporairement aux SERVICES pour des opérations de maintenance technique ou d'actualisation des informations publiées. L'ÉDITEUR fera tout son possible pour informer les UTILISATEURS des interruptions de SERVICES. Les UTILISATEURS

reconnaissent que la responsabilité de l'ÉDITEUR ne saurait être engagée en cas de dysfonctionnement ou d'interruptions desdits réseaux de transmission ;

- En cas d'attaques virales, intrusion illicite dans un système de traitement automatisé de données ;
- En cas d'utilisation anormale ou d'une exploitation illicite des SERVICES par un UTILISATEUR ou par un tiers ;
- En cas de non-respect des présentes CGU imputable aux UTILISATEURS ;
- En cas de retard ou d'inexécution de ses obligations lorsque la cause du retard ou de l'inexécution est liée à un cas de force majeure ;
- En cas d'agissement illicite d'un autre UTILISATEUR de l'APPLICATION ;
- En cas de cause étrangère non imputable à l'ÉDITEUR.

A ce titre, l'ÉDITEUR ne peut garantir les informations dont il n'est pas l'auteur et notamment, sans que cette liste ne puisse être considérée comme exhaustive, les données de cartographie issues de Google Maps, les informations relatives au véhicule ainsi que les données de géolocalisation.

ARTICLE 14. FORCE MAJEURE

La responsabilité de l'ÉDITEUR ne pourra pas être mise en œuvre si la non-exécution ou le retard dans l'exécution de l'une de ses obligations décrites dans les présentes CGU découle d'un cas de force majeure.

Il y a force majeure en matière contractuelle lorsqu'un évènement échappant au contrôle du débiteur, qui ne pouvait être raisonnablement prévu lors de la conclusion du contrat et dont les effets ne peuvent être évités par des mesures appropriées, empêche l'exécution de son obligation par le débiteur.

Si l'empêchement est temporaire, l'exécution de l'obligation est suspendue à moins que le retard qui en résulterait ne justifie la résolution du contrat. Si l'empêchement est définitif, le contrat est résolu de plein droit et les PARTIES sont libérées de leurs obligations dans les conditions prévues aux articles 1351 et 1351-1 du Code civil.

En cas de survenance d'un des évènements susvisés, l'ÉDITEUR s'efforcera d'informer l'UTILISATEUR dès que possible.

ARTICLE 15. MODIFICATIONS DES CONDITIONS GÉNÉRALES D'UTILISATION ET DE L'APPLICATION

L'ÉDITEUR se réserve le droit de modifier, pour quelque raison que ce soit, notamment pour des mises à jour, à quelque titre que ce soit et à tout moment, tout ou partie des CONDITIONS GÉNÉRALES D'UTILISATION de ROOLE PREMIUM. En conséquence, l'UTILISATEUR reconnaît et accepte qu'aucune indemnité de quelque nature que ce soit ne pourra lui être accordée à ce titre.

Les modifications de l'APPLICATION et/ou des CONDITIONS GÉNÉRALES D'UTILISATION entrent en vigueur dès la date de leur mise en ligne dans l'APPLICATION et sont opposables à la date de sa première utilisation par l'UTILISATEUR suivant la date d'entrée en vigueur desdites modifications.

L'ÉDITEUR recommande à l'UTILISATEUR de se référer régulièrement, autant que faire se peut, à la dernière version disponible des CONDITIONS GÉNÉRALES D'UTILISATION dans l'onglet y afférant de l'APPLICATION.

ARTICLE 16. COMMUNICATION

Pour toute question et/ou réclamation concernant un problème technique lié à ROOLE PREMIUM, l'UTILISATEUR peut contacter l'ÉDITEUR par courrier électronique à l'adresse relation.client@roole.fr ou par courrier à ROOLE, Service Relation Client, 7 Place René Clair 92100 Boulogne-Billancourt.

ARTICLE 17. VALIDITE DES CGU

Si l'une quelconque des stipulations des présentes CGU venait à être déclarée nulle à l'égard d'une disposition législative ou réglementaire en vigueur et/ou d'une décision de justice ayant autorité de la chose jugée, elle sera réputée non écrite mais n'affectera en rien la validité des autres clauses qui demeureront pleinement applicables.

Une telle modification ou décision n'autorise en aucun cas les utilisateurs à méconnaître les présentes CONDITIONS GÉNÉRALES D'UTILISATION.

ARTICLE 18. DISPOSITIONS GÉNÉRALES

Le fait que l'une des PARTIES n'ait pas exigé l'application d'une clause quelconque des présentes CGU, que ce soit de façon permanente ou temporaire, ne pourra en aucun cas être considéré comme une renonciation à ladite clause.

En cas de difficulté d'interprétation entre l'un quelconque des titres figurant en tête des clauses, et l'une quelconque de celles-ci, les titres seront déclarés inexistantes.

ARTICLE 19. DROIT APPLICABLE ET COMPETENCE

Les CONDITIONS GÉNÉRALES D'UTILISATION, leur exécution et leur interprétation, les relations entre les PARTIES et l'utilisation de l'application sont régies et interprétées en vertu du droit français.

En cas de litige, seuls les tribunaux français seront compétents.

Toutefois, préalablement à tout recours au juge arbitral ou étatique, l'UTILISATEUR est invité à contacter le service Relation Client de l'ÉDITEUR.

ARTICLE 20. RÉCLAMATION – CONTESTATION

Les réclamations ou contestations seront toujours reçues avec une bienveillance attentive. En cas de litige, l'UTILISATEUR doit s'adresser en priorité à l'ÉDITEUR pour obtenir une solution amiable par mail

à relation.client@roole.fr ou par courrier ROOLE, Service Relation Client, 7 Place René Clair 92100 Boulogne-Billancourt.

Si aucun accord n'est trouvé ou si l'UTILISATEUR justifie avoir tenté, au préalable, de résoudre son litige directement auprès de l'ÉDITEUR par une réclamation écrite, il sera alors proposé une procédure de médiation facultative, menée dans un esprit de loyauté et de bonne foi en vue de parvenir à un accord amiable lors de la survenance de tout conflit relatif au présent Contrat, y compris portant sur sa validité.

Pour enclencher cette médiation, l'UTILISATEUR peut contacter le médiateur de l'ÉDITEUR, le Médiateur indépendant de l'assurance qui peut être saisi par voie postale à l'adresse suivante : La Médiation de l'Assurance, TSA 50110 – 75441 Paris Cedex 09 ou en remplissant un formulaire sur le site internet accessible à l'adresse suivante : <https://formulaire.mediation-assurance.org/>.

Tout consommateur a également la possibilité de recourir à la plateforme européenne de règlement en ligne des litiges accessible à l'adresse suivante : https://ec.europa.eu/info/live-work-travel-eu/consumers/resolve-your-consumer-complaint_fr.

La PARTIE souhaitant mettre en œuvre le processus de médiation devra préalablement en informer l'autre PARTIE par lettre recommandée avec accusé de réception en indiquant les éléments du conflit.

La médiation ne présentant pas un caractère obligatoire, l'UTILISATEUR ou l'ÉDITEUR peut à tout moment se retirer du processus.

* * *